

Le programme franco-anglais de l'Université Panthéon-Sorbonne se renouvelle

Une formation ancienne et prestigieuse

A l'heureuse initiative des professeurs André Tunc et Alec Chloros, l'Université Panthéon-Sorbonne propose, depuis 1977, un programme franco-anglais qui permet à un nombre restreint d'étudiants de recevoir une formation intensive de deux ans en droit britannique, à Londres, puis une formation intensive de deux ans en droit français, à la Sorbonne, sanctionnées par le LL.B. et par le Master 1.

Pendant quarante ans, l'Université Panthéon-Sorbonne s'est associée avec le King's College de l'Université de Londres pour préparer des générations d'étudiants à des trajectoires diverses, en France ou ailleurs, en cherchant à susciter en eux l'apprentissage du raisonnement juridique, la rigueur et l'ouverture d'esprit.

Un nouveau partenaire

L'Université Panthéon-Sorbonne est heureuse d'annoncer que ce programme se prolonge désormais, sous une forme renouvelée et améliorée, avec un nouveau partenaire, Queen Mary University, autre composante de l'Université de Londres.

Au terme d'un accord récemment signé entre ces deux institutions, le programme maintient ce qui fait son succès depuis quarante ans, tout en l'enrichissant sur certains points précis.

Une singularité pérenne

Le programme conserve sa singularité, par contraste avec les programmes binationaux qui privilégient l'inscription des étudiants, lors de leur arrivée à Paris, dans une Licence 3 puis dans un Master 1 indifférenciés.

D'une part, il consolide l'esprit de groupe qui, de longue date, en a fait la force, en s'attachant à ce que les étudiants, lors de leur arrivée à Paris, soient toujours accueillis dans un cadre d'étude qui leur est propre.

D'autre part, il pérennise l'enseignement de disciplines majeures normalement enseignées en France en Licence 1 ou en Licence 2 – à l'image du droit constitutionnel, du droit administratif, du droit des contrats ou du droit de la responsabilité civile –, qui font figure de matrices pour appréhender, plus tard, les différentes branches du droit dans les meilleures conditions.

Des améliorations ponctuelles

Quarante années d'existence du programme ont révélé l'utilité de l'améliorer sur certains points précis.

- Afin de garantir une meilleure préparation des étudiants à la formation juridique française, deux professeurs de la Sorbonne viendront désormais dispenser, en deuxième année, à Londres, deux cours semestriels d'« introduction au droit public français » et d'« introduction au droit privé français ».
- A l'inverse, il est apparu dommage de ne pas conserver, pendant la phase parisienne du programme, un lien avec la tradition juridique anglo-saxonne. Pour cette raison, un professeur de Queen Mary University viendra désormais dispenser, en quatrième année, à Paris, un cours de « *Legal Theory and Jurisprudence* ».

Aux côtés de son partenaire, l'Université Panthéon-Sorbonne se réjouit du nouveau souffle ainsi donné à ce programme historique.

Pour plus d'informations

<http://www.sorbonne.international/londres.html>

Directeurs du programme

Julien Jeanneney	Matthieu Burnay
Maître de conférences en droit public	Lecturer in Global Law
Université Panthéon-Sorbonne	Queen Mary University, London
Agrégé des facultés de droit	

Responsables administratives du programme

Julie Dautriat	Tatiana Laureat
julie.dautriat@univ-paris1.fr	tatiana.laureat@univ-paris1.fr
+ 33.1.44.07.79.66	+ 33.1.44.07.78.17

